UNIVERSITÉ POPULAIRE LAUSANNE

RAPPORT ANNUEL
2023-2024

Le Billet de la Présidente



Cette année académique 2023-2024 a été celle des changements au sein de l'équipe administrative, déjà évoqués dans le rapport annuel précédent. Il m'a tenu à cœur dans cette phase de transition d'assurer la continuité, de garder des façons de travailler qui ont fait leurs preuves, mais aussi de saisir l'opportunité d'ajuster celles qui pouvaient l'être au vu des compétences et responsabilités des membres de la nouvelle équipe.

Au cours de l'année écoulée, chacune et chacun s'est engagé pour assurer la mission et la qualité reconnue des prestations de l'UPL, dans un esprit constructif et d'entraide. Je voudrais donc remercier toute l'équipe de l'UPL de son engagement dans ces grandes manœuvres.

Cette transition a été grandement facilitée par le dévouement de Françoise Baudat, qui est restée au comité, m'a épaulée et soutenue tout au long de mon premier exercice. Qu'elle en soit ici vivement remerciée.

J'aimerais également remercier chaleureusement les formatrices et les formateurs, qui sont au cœur des prestations de l'UPL et qui, par leur créativité et leur professionnalisme, assurent son succès.

Au cours de cette première année de Présidence, j'ai aussi eu l'occasion de prendre très concrètement la mesure de ce qui fait la spécificité de l'UPL : un programme de formation continue large et diversifié, porté par des formatrices et des formateurs hautement qualifié.e.s, passionné.e.s par leur discipline et par le plaisir de transmettre; la curiosité et l'intérêt de participant.e.s motivé.e.s, issu.e.s de tous les horizons et de toutes les générations. Cette mixité produit des échanges et des dynamiques d'apprentissage particulièrement riches pendant les cours.

La diversité s'observe également dans les formats proposés : des formations de langue généralement sur 15 semaines pour assurer la continuité et la progression, des cours de plusieurs séances pour approfondir une thématique, des visites culturelles pour acquérir des connaissances à partir des terrains où elles sont en action. J'aimerais saluer l'action de nos ambassadrices et ambassadeurs qui, bénévolement, accompagnent ces visites et assurent le bon déroulement de celles-ci.

Cette diversité de formats offre à nos participant.e.s la possibilité de trouver le cours qui correspond à leurs intérêts, aux modalités qu'elles et ils préfèrent, et aux ressources financières ou temporelles dont elles et ils disposent.

Le Billet de la Présidente

L'UPL doit aujourd'hui créer sa place dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Les institutions offrant de la formation continue se multiplient, de nouveaux acteurs développent des activités de médiation, de transfert de connaissances et des conférences. Le temps de loisir est sollicité par la riche offre culturelle et sportive de la région lausannoise et l'expansion continue de l'offre en ligne.

Nous sommes également confrontés au défi que représente le changement des usages : aujourd'hui les inscriptions à nos formations se font de plus en plus tardivement. Cet état de fait, constaté par de nombreux acteurs de la formation continue, mais également d'autres domaines, rend la planification et la prise de décision quant à l'ouverture d'un cours plus tardives et complexes. Il dessert également les participant.e.s qui restent plus longtemps dans l'incertitude avant la confirmation de leur cours.

Cette évolution des usages nous oblige à faire preuve de flexibilité et d'agilité autant dans l'organisation de l'offre que dans notre gestion administrative. Il nous faut sans cesse veiller à nous renouveler tout en gardant le cap des valeurs fondamentales de l'UPL. Il nous faut répondre avec pertinence aux besoins de formation de nos participant.e.s, être innovants, tout en offrant des prestations accessibles au plus grand nombre.

Ces défis sont bien connus du comité de direction de l'UPL qui a décidé d'amorcer une réflexion stratégique sur le développement de l'UPL. J'aimerais ici remercier tous ses membres pour leur précieux apport, notamment dans cette tâche. Il s'agit de mieux connaître le contexte concurrentiel dans lequel évolue l'UPL, de se doter d'une boussole qui nous permettra de naviguer dans un environnement qui se modifie rapidement et de développer la mission de l'UPL : susciter le plaisir d'apprendre, pour toutes et tous.

Ariane Baechler
Présidente de l'Université populaire de Lausanne

eduQua : une certification réussie selon la nouvelle norme

eduQua est un label développé en 2000 qui délivre un certificat suisse de qualité pour toutes les institutions de formation continue qui désirent l'obtenir. En 2018, la FSEA (Fédération suisse pour la formation continue) devient l'organe responsable du label de qualité. Jusqu'ici, les conditions pour valider le certificat reposaient sur la norme de 2012, norme qui a été révisée en 2021.

Le 1er septembre 2009, le certificat eduQua est délivré à l'Université populaire de Lausanne (UPL). Deux raisons ont conduit à procéder à cette demande. D'abord, parce que l'UPL se définit comme une institution de formation continue pour adultes. Ensuite, parce que l'UPL est membre de l'Association des Universités Populaires Suisses (AUPS) et embrasse les lignes directrices relatives au développement de la qualité et à l'assurance qualité.

L'année 2024 marque une étape importante pour l'UPL puisque le certificat a dû être renouvelé selon la nouvelle norme. En effet, trois nouveaux critères sont entrés en jeu : le contexte et les objectifs de l'institution de formation continue ; la gestion des risques et des opportunités ; le pilotage des documents et la protection des données.

L'un des points les plus forts est sans doute d'avoir recentré le contexte global de la gestion de la qualité, et plus spécifiquement en tenant compte des parties prenantes qui environnent l'UPL : les participants, les formateurs , le comité, la téléphonie, l'informatique, les fournisseurs, les annonceurs et les subventions.

Parmi celles-ci, les parties prenantes des formateurs et des participants sont en lien direct avec la conception des offres de formation. C'est pourquoi l'analyse du contexte global revient à tenir compte des besoins et des attentes des formateurs et des participants. Tenir compte de ces besoins et de ces attentes revient alors à savoir comment améliorer la satisfaction générale de toutes et tous.

EDUQUA

Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua
Swiss Quality Certificate for Adult Continuing Education Institutions

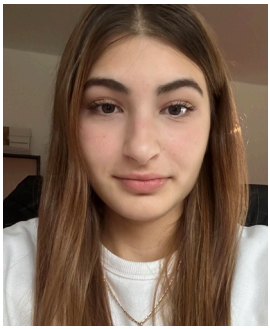
Aussi, un second point fort parmi la nouvelle norme est celui de la gestion de risques. L'un des risques les plus élevés concernant la volatilité des inscriptions représente un défi à relever depuis la pandémie. Lorsque certaines situations délicates se sont présentées dans le cas d'une ouverture ou d'une fermeture de cours, il a fallu trouver des solutions en prenant en considération les exigences de nos parties prenantes. A cet égard, l'équipe administrative et pédagogique tient à saluer le geste des formateurs ayant proposé des alternatives à la satisfaction de chacune et chacun et ce au bénéfice de l'UPL.

Enfin, le dernier point fort concerne la protection des données. En conformité avec la Loi fédérale suisse sur la protection des données, l'UPL a rédigé une déclaration générale à l'attention des formateurs. Cette déclaration a permis de clarifier de quelles manières sont traitées les données personnelles en soulignant l'importance de garantir la protection de celles-ci dans le respect des personnes concernées.

Le 14 août 2024, l'UPL est fière et heureuse d'annoncer qu'elle a renouvelé son certificat eduQua selon la nouvelle norme élaborée par le label. Elle n'a d'ailleurs pas fait l'objet de non conformités majeures et mineures. L'UPL espère ainsi continuer à fournir des prestations de qualité.

Nick Dauw, adjoint pédagogique

Nouvelle stagiaire 3 + 1



Depuis l'année passée, l'Université populaire de Lausanne recrute des stagiaires 3 + 1 pour apporter un soutien à l'administratif. Le précédent stagiaire, Viktor Ramadani, a terminé son stage en juillet 2024, après avoir réussi avec succès ses examens. Il a ainsi obtenu son CFC d'employé de commerce et sa maturité professionnelle commerciale.

Début août, une nouvelle stagiaire a pris sa place, Sara Stanojska. Pendant son année de formation à l'UPL, elle sera guidée par Laureline Jaccard, secrétaire à l'UPL, qui va lui faire découvrir les différentes tâches liées au secrétariat.

Nous lui souhaitons plein succès dans son stage !

Christelle Genier

Améliorations de l'outil de gestion des cours et du site web

En 2022, l'Université populaire de Lausanne a procédé à la refonte de son site internet et de son outil de gestion des cours, un travail conséquent mais nécessaire.

Ce derniers mois, des améliorations ont été apportées à ce site, mais c'est surtout la partie « outil de gestion » qui a bénéficié de nombreux ajouts.

Un outil de gestion plus performant

Des activités qui se faisaient manuellement ont ainsi pu être automatisées comme la production des accords annexes pour les formateurs ou encore la gestion des cours individuels. Des développements permettent désormais d'aider à la répartition des salles de cours ou à la vérification des documents pour les personnes qui bénéficient d'un tarif réduit. Les outils propres à la gestion des honoraires ont également été optimisés.

Toutes ces améliorations, et bien d'autres, permettent au secrétariat de l'UPL de libérer un temps extrêmement précieux. Une aide bienvenue au regard de la taille réduite de l'équipe administrative et de la charge de travail conséquente. Le temps ainsi gagné est utilisé pour traiter les demandes par mail ou par téléphone, qui ne cessent d'augmenter.

Des outils pour réaliser des exports et des statistiques ont également été développés afin d'offrir à la Direction une vue d'ensemble simple et rapide sur différents éléments clés liés à la gestion et au pilotage, notamment le nombre d'inscriptions actuel et à atteindre, la rentabilité des activités ou encore les heures personnes.



Sur le site web, quelques éléments notables sont à mentionner : la mise à jour des cookies, ainsi que l'ajout de la Déclaration générale sur la protection des données de l'Université populaire de Lausanne, afin de se soumettre à la législation actuelle.

Sondage sur le site web

Dans le but de mieux connaître sa cible et d'adapter son offre en conséquence, l'UPL a mis en place une courte enquête sur son site internet.

Ce sondage a ainsi permis d'apprendre que la majorité des personnes utilisent le site pour rechercher des cours dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances (39%). Parmi les autres usages de cette plateforme web, il peut y avoir des participants qui consultent leur compte, notamment pour trouver des informations telles que l'horaire ou la salle du cours auquel ils sont inscrits, mais aussi des personnes à la recherche d'informations sur l'UPL. La grande majorité des répondants ont réussi à trouver les informations qu'ils recherchaient, c'est une satisfaction car cela signifie que le site est facile à utiliser.

Parmi les préférences liées aux formations, les sondés sont plus intéressés par les cours en présentiel (61%) que par les cours à distance (17%). Les internautes ne recherchent pas de cours avec une certification à la clé.

Ce sondage qui s'affichait sous forme de fenêtre lors des visites sur le site est resté en ligne pendant plusieurs semaines. Malgré cela, il fut difficile de récolter suffisamment de réponses : seules 71 personnes ont répondu au sondage. Les résultats obtenus ne concernent ainsi qu'un panel limité de personnes. Pour connaître plus en détail les besoins, les attentes et les usages de notre clientèle, une enquête plus approfondie reste nécessaire.

Ces différentes améliorations ont été mises en place par les agences Cruncher et :ratio. Grâce à leur travail, l'Université populaire de Lausanne possède un outil de gestion et un site web performants et adaptés à sa pratique.

Christelle Genier
Secrétaire générale et chargée de communication

Ambassadrices et ambassadeurs

Afin de nous aider dans nos activités, nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'aide précieuse de nos ambassadrices et ambassadeurs.

Totalement bénévoles, ils sont le visage de l'Université populaire de Lausanne lors des visites guidées. En plus de représenter l'UPL auprès des participants et des guides, ils ont aussi pour mission de veiller au bon déroulement des activités. Ainsi, ils vérifient la liste des présences, aident les personnes qui auraient du mal à trouver le lieu de rendez-vous et répondent aux demandes des participants.

Les ambassadrices et ambassadeurs sont aussi les personnes de référence pour celles et ceux qui participent aux visites. Ils récoltent les commentaires, critiques ou idées d'amélioration qui leur sont soumis. Ils transmettent ensuite à l'équipe administrative de l'UPL un rapport sur le déroulement de la visite, qui nous aide à connaître les points positifs ou négatifs de chaque activité et procéder à des ajustements en cas de problèmes. Lors des visites, les ambassadrices et ambassadeurs prennent aussi des photos qui sont ensuite publiées sur les réseaux sociaux de l'UPL ou dans le rapport d'activité, avec l'accord des participants.

En 2023, notre équipe d'ambassadrices et d'ambassadeurs s'est étoffée, avec l'arrivée de nouvelles personnes, en particulier des formatrices et formateurs de l'Université populaire de Lausanne.

Nous sommes heureux de pouvoir désormais compter douze ambassadrices et ambassadeurs :

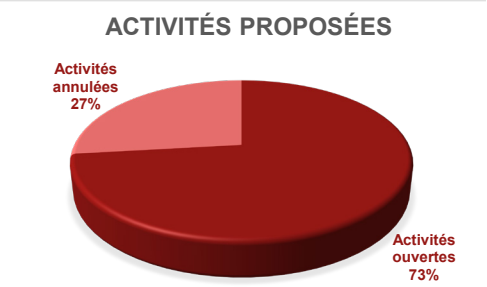
- Francisca Ding-Alpresa
- Neala Divorne
- Cosette-Claire Duperrex
- Georges Gombau
- Pierre Jaquet
- Françoise Khenoune
- Antoinette Kuhn-Blanc
- Abdelkrim Semmache
- Zhara Semmache
- Stéphanie Smith
- Filomena Vermot
- Christian Zutter

Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur travail, leur investissement, leur disponibilité et le temps qu'ils nous offrent. Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur une équipe aussi passionnée et généreuse !

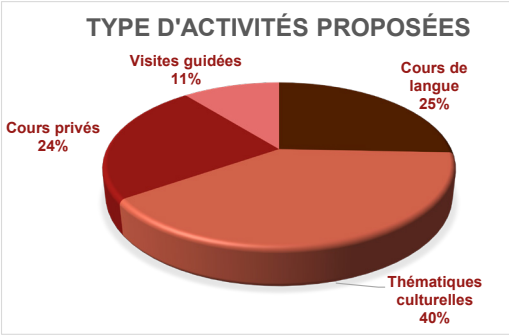
Christelle Genier

Chiffres et Graphiques

Statistiques des cours de juillet 2023 à juin 2024 (Saisons 145 et 146)



Activités proposées	Nombre	%
Activités ouvertes	374	73,2
Activités annulées	137	26,8
Total :	511	100



Types d'activités	Nombre	%
Formations	*334*	*65,4*
- Langues	131	25,6
- Thématiques culturelles	203	39,7
Cours privés	122	23,9
Visites guidées	55	10,8
Total :	511	100

Quelques statistiques concernant les saisons 145 et 146

Nombre d'heures de cours effectuées au total		2840	
Nombre de participants		2347	
Heures/personnes * formations	:	20714	100 %
Heures/personnes cours de langues	:	15124	73 %
Heures/personnes thématiques culturelles	:	5590	27 %

*Ce chiffre (Heures/personnes) permet d'estimer le volume total d'activité (pour chaque cours ouvert, on multiplie la durée totale du cours par le nombre de participants).

Les cours de langues, bien qu'étant moins nombreux (25,6 % des activités sur les saisons 145 et 146) représentent la part la plus importante de notre activité (15124 heures/pers), car ces cours sont plus longs (en général 15 séances).

Bilan 2023-2024

	2023-2024	2022-2023
ACTIF		
Liquidités	335’528.03	334’141.32
Autres actifs circulants	42’499.60	45’595.35
Débiteurs	0.00	380.65
Immobilisation	2.00	2.00
TOTAL ACTIF	**378’029.63**	**380’119.32**
PASSIF		
Dettes à court terme	69’065.41	87’319.43
Passifs transitoires	143’521.33	145’917.55
Provisions	165’442.89	146’882.34
TOTAL PASSIF	**378’029.63**	**380’119.32**

Comptes d'exploitation 2023-2024

	2023-2024	2022-2023
Produits d'exploitation		
Cours	560'950.79	579'611.73
Cours Chœur symphonique	2'870.00	3'002.50
Tests	1'154.10	1'343.12
Cotisations individuelles	5'800.00	6'090.00
Cotisations Choeur	2'940.00	3'030.00
Subventions		
Canton de Vaud	70'410.35	77'972.10
Commune de Lausanne	50'000.00	50'000.00
Commune d'Ecublens	2'000.00	0.00
Commune de Prilly	0.00	0.00
DGEP - Cours subventionnés	20'399.00	12'610.00
Annonces dans les programmes	6'600.00	8'040.00
Dons	555.00	5'345.00
Autres produits	0.00	0.00
Total produits d'exploitation	**723'679.24**	**747'044.45**
Charges d'exploitation		
Honoraires des professeurs	-247'831.33	-267'397.00
Charges sociales professeurs	-16'543.26	-18'068.90
Charges de cours	-37'899.00	-39'987.10
Edition des programmes	-18'674.75	-19'842.95
Publicité et manifestations diverses	-8'523.20	-7'697.90
Social médias marketing	-2'000.00	-525.40
Salaires administration	-215'363.55	-212'960.00
Charges sociales administration	-27'601.84	-31'382.50
Frais divers du personnel	-752.20	-1'789.80
Qualité de l'enseignement	-6'228.60	-3'696.30
Frais généraux	-83'959.09	-87'008.43
Frais informatiques	-31'421.31	-26'626.28
Intérêts et frais financiers	-8'320.56	-4'562.68
Résulat exceptionnel	0.00	4'953.75
Impôts	0.00	0.00
Total charges	**-705'118.69**	**-716'591.49**
Excédent de produit	**18'560.55**	**30'452.96**

Cours de français subventionnés par le canton de Vaud

Depuis 2022, l'Université populaire de Lausanne bénéficie du précieux soutien de la Direction de l'enseignement postobligatoire (DGEP) pour la mise en place de cours de compétences de base en français.

Ces formations à prix réduit s'adressent aux personnes âgées de minimum 25 ans, résidant dans le Canton de Vaud, qui n'ont pas droit à des aides pour des cours de français via d'autres institutions et qui ont un projet de formation ou un projet professionnel.

Ces cours répondent à un vrai besoin pour les personnes qui travaillent mais peinent à progresser professionnellement faute d'avoir un niveau suffisant en français. Un nombre important de participants de ces cours subventionnés sont déjà suivis par la DGEP pour la préparation d'une formation selon l'article 32. Celle-ci permet aux personnes travaillant dans un domaine depuis plusieurs années de pouvoir passer l'examen de CFC ou d'AFP de manière facilitée. Dans ce but, elles ont besoin d'améliorer leur niveau en français, mais elles manquent souvent de moyens financiers pour s'inscrire à des cours.

Depuis la mise en place de cette collaboration, l'Université populaire de Lausanne a vu la demande augmenter pour ces cours de français. Deux formations (A2 et B1) ont été dispensées sur la saison d'automne 2023, alors que sur la saison d'hiver-printemps 2024, ce sont 4 cours qui ont été ouverts (deux pour le niveau A2, un cours B1 et un cours B1+). Une forte demande nous a en effet conduits à dédoubler le cours A2 au printemps 2024.

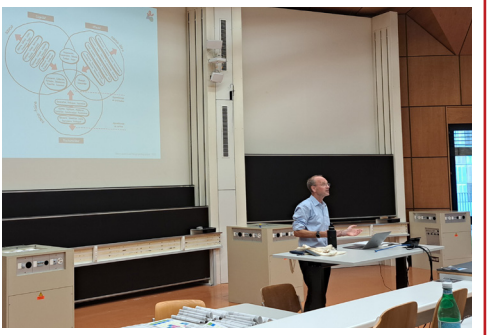
L'Université populaire de Lausanne est heureuse de pouvoir continuer cette collaboration avec la Direction de l'enseignement postobligatoire.

Christelle Genier

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Une ultime rentrée académique pour Madame Baudat

Le vendredi 22 septembre 2023 a eu lieu la rentrée académique 2023-2024 organisée par l'Université populaire de Lausanne (UPL). Cet événement réunit une fois par année les formateurs de langues et de culture générale et a pour but d'introduire les formatrices et les formateurs aux valeurs et aux missions de l'UPL ainsi que d'offrir une formation continue dont le sujet a été préalablement déterminé au sein de l'équipe administrative et pédagogique.



A cette occasion, l'assemblée s'est tenue en auditoire à l'EPFL lors de laquelle Monsieur Marc Laperrouza, collaborateur scientifique et chargé de cours à l'EPFL, a donné une conférence suivie d'un atelier participatif autour du thème de la conception de l'enseignement et du *design pédagogique*. Ces échanges, suivis d'un apéritif, ont suscité beaucoup de réflexion, de questionnement et d'enthousiasme de la part des formatrices et des formateurs.



Mais surtout, cette grande réunion fut marquée par la transition de la présidence de l'UPL entre Madame Françoise Baudat et Madame Ariane Baechler.

Madame Françoise Baudat a tenu un discours chaleureux au sujet de la qualité et des compétences de l'enseignement des formatrices et des formateurs. La présidente sortante a également souligné le travail et l'effort assidus de la part de l'équipe administrative et pédagogique en remerciant chaque collaboratrice et collaborateur. Suite à son allocution, Madame Baudat a reçu un bouquet de fleurs ainsi qu'un livre de souvenirs signé par l'ensemble des formatrices et des formateurs et des collaboratrices et des collaborateurs, laissant place à un moment touchant et émouvant durant la cérémonie. La présidente entrante, Madame Ariane Baechler a également tenu un discours remerciant notamment l'ensemble de l'assemblée tout en félicitant Madame Baudat pour l'immense travail accompli.

Nick Dauw, adjoint pédagogique

Photos © Rose Bader et Christelle Genier

Cours Unia

L'Université Populaire de Lausanne est toujours heureuse de collaborer avec différentes institutions pour mettre en place des formations sur mesure. En 2023, nous avons ainsi eu le plaisir de débuter un partenariat avec le Syndicat Unia pour des cours à destination de ses membres.

Deux cours ont été dispensés :
- « Usage du smartphone et sécurité informatique »
- « Déclaration d'impôts »

Ayant constaté l'intérêt de plusieurs membres d'Unia pour ces deux thématiques, le secrétaire syndical, Maurizio Colella, s'est adressé à l'Université populaire de Lausanne pour mettre en place ces formations.

La question de la sécurité informatique est plus que jamais d'actualité, avec la recrudescence des cas de piratage ou de phishing, en particulier sur les smartphones. Grâce à cette formation, les participants ont pu découvrir comment se prémunir face à ces risques, les techniques pour se protéger et ainsi éviter toutes mauvaises surprises.

Quant au cours « Déclaration d'impôts », il avait pour but d'apprendre à remplir sa déclaration d'impôt avec le programme informatique « VaudTax », mais surtout à comprendre les différents éléments d'une déclaration, les rubriques à prendre en compte suivant la situation de chacun ou encore les déductions possibles. Cette formation sur deux matinées était conçue spécialement pour les personnes au bénéfice d'un permis C ou B. Elle était donc axée sur les spécificités de ces profils.

Les participants ont particulièrement apprécié ces formations et les conseils concrets qu'ils ont pu en retirer.

L'Université populaire de Lausanne est ravie et reconnaissante de cette belle collaboration avec Unia et de la confiance témoignée !

Christelle Genier

UNIA

Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

Entretien avec Ute Blank

- Présentez-vous en quelques mots.



Je m'appelle Ute Blank, je suis allemande. J'ai commencé à travailler dans mon pays dans une école secondaire et ça fait maintenant plus de 20 ans que j'enseigne l'allemand à l'Université populaire de Lausanne. Depuis peu de temps, je me consacre uniquement aux cours individuels.

- Qu'est-ce qui vous motive à enseigner à l'UPL ?

L'Université populaire de Lausanne me plaît beaucoup, car ici on accorde une place importante à la qualité de l'enseignement. C'est quand même une « Université » ! Les personnes qui s'inscrivent aux cours recherchent aussi la qualité, ce sont souvent des gens d'un certain niveau intellectuel, qui ont des attentes précises. Cela me motive à être à la hauteur, à rester curieuse et ouverte. En plus, l'UPL considère bien ses formateurs, elle les rémunère correctement. Et je me suis toujours sentie libre de donner mes cours à ma manière.

- Quelle approche privilégiez-vous ?

J'ai toujours essayé de créer une bonne ambiance pour que les gens se sentent bien. On commence généralement par un échauffement où les participants parlent sur un thème tout en travaillant la grammaire. Je fais plusieurs activités avec le même vocabulaire pour que les participants puissent bien mémoriser. Il y a de l'interactivité, des jeux de rôle et des exposés. Je ne suis pas une formatrice trop rigide, on rit beaucoup, ainsi les gens perdent leurs complexes, ils parlent plus facilement et c'est comme cela qu'ils apprennent.

- Qu'est-ce que les participants apprécient dans vos cours ?

Ils me disent toujours « Avec vous, c'est amusant d'apprendre l'allemand, on ne voit pas le temps passer ». Pour les exposés, je les laisse parler du sujet de leur choix, par exemple de sport ou de musique. Mon but, c'est que les gens aient du plaisir à apprendre.

- Depuis que vous travaillez pour l'UPL, avez-vous constaté un changement dans les attentes des participants ?

Ce sont plutôt des changements par rapport à la situation des gens. De plus en plus de mes participants se disent stressés à cause du travail, parfois ils ne peuvent pas venir au cours. Certains tombent en dépression aussi. J'observe surtout cela depuis le Covid.

- Comment votre manière d'enseigner a-t-elle évolué au fil du temps?

Je me suis toujours remise en question, je me dis « ça, je peux le faire mieux ». Après chaque cours, quand je suis chez moi, je réfléchis si tel participant a pu suffisamment s'exprimer, par exemple. Je veille à ce que chaque personne puisse parler de manière équitable, pour pouvoir progresser. Il est aussi important de toujours s'adapter au groupe et au niveau de chaque personne, car certaines comprennent plus vite que d'autres.

Interview réalisée par Christelle Genier

Entretien avec Megumi Watanabe Loeffel

- Présentez-vous en quelques mots.
Je m'appelle Megumi Watanabe Loeffel et j'enseigne le japonais à l'Université populaire de Lausanne depuis 2011.



- Qu'est-ce qui vous motive à enseigner à l'UPL?
Les personnes qui s'inscrivent aux cours ici sont motivées et ont la volonté d'apprendre. J'apprécie cette attitude. Et j'aime bien l'atmosphère de l'UPL, je suis contente de faire partie de cette institution !

- Quelle approche privilégiez-vous ?
Je dis souvent aux participants « Ce n'est pas moi qui parle, c'est vous ! », car je veux qu'ils arrivent à s'exprimer spontanément et qu'ils soient actifs dans leur apprentissage. Mais j'essaie de trouver un équilibre entre les 4 comportements: écouter, parler, lire et écrire. Dans mes cours, j'essaie de créer un environnement qui motive les personnes à apprendre. Je suis là pour les encadrer et les pousser à avancer.

- Qu'est-ce que les participants apprécient dans vos cours ?
Je pense qu'ils apprécient de pouvoir parler et participer. Ils sont souvent partants pour faire des jeux de rôle ou des petites scènes !

- Depuis que vous travaillez pour l'UPL, avez-vous constaté un changement dans les attentes des participants ?
Avant, il y avait beaucoup de personnes intéressées par la culture japonaise, par exemple les mangas. Mais depuis le Covid, ça a changé. Maintenant, les participants ont souvent pour objectif de partir au Japon que ce soit pour un voyage ou même pour travailler. Ils souhaitent connaître des phrases qui leurs seront utiles sur place, donc j'essaie d'orienter l'apprentissage dans ce sens-là.

- Avez-vous procédé à d'autres adaptations dans votre méthode d'enseignement au fil du temps ?
Afin de rendre l'apprentissage plus adapté, toutes les enseignantes de japonais de l'UPL ont changé de manuel d'enseignement, il y a quelques années. Celui que nous utilisons à présent est axé sur des exercices plus réalistes et pas uniquement sur la grammaire. Maintenant, j'utilise aussi des technologies comme le Padlet, une plateforme éducative qui permet de communiquer et de partager des documents à distance. Et je donne la possibilité aux participants d'être présents via Zoom lorsqu'ils ne peuvent pas se déplacer.

- On pense souvent que le japonais est une langue difficile. Est-ce le cas ?
Non, ce n'est pas dur, c'est juste différent. Ce qui peut être difficile, c'est l'écriture, car nous en avons 3 différentes. Mais l'apprentissage se fait au fur et à mesure.

Interview réalisée par Christelle Genier

Entretien avec Sonia Zoran

- Présentez-vous en quelques mots



J'ai travaillé en tant que journaliste pendant plus de 25 ans, d'abord dans la presse écrite puis à la radio, sur La Première. Depuis 2015, je suis indépendante et me concentre sur des projets plus personnels, par exemple le film « Seul ensemble ». J'ai également ouvert un « Magasin de mots» à Chardonne, qui n'est pas une épicerie, mais un lieu de création, de rencontres, pour des ateliers d'écriture ou des soirées littéraires. J'écris aussi des portraits signés, des textes particuliers à la demande d'une personne, d'une famille ou d'amis. Depuis 2023, j'anime des ateliers d'écriture à l'Université populaire de Lausanne.

- Qu'est-ce qui vous a donné envie de travailler pour l'UPL ?

C'est l'ancienne présidente, Françoise Baudat, qui m'a contactée l'été passé. J'ai tout de suite été intéressée parce que j'aime les mots « Université Populaire ». J'ai adoré mes études universitaires et j'apprécie que cette institution se veuille « populaire ». Quand je faisais des interviews pour la presse ou la radio, j'alternais les célébrités et les inconnus. Pour moi, il a toujours été essentiel de m'adresser à tout le monde. Je suis donc absolument convaincue de la mission de l'Université Populaire de Lausanne.

- Quelle approche privilégiez-vous ?

Je commence toujours par des exercices de « mise en mots ». Je cite des auteurs, je donne des exemples. Puis les participants ont pour consigne de rédiger un texte sur un thème spécifique. On travaille par fragments. A la fin de chaque atelier ont surgi quelques textes courts, ensuite, avec l'espoir de les lier, peut-être, les enrichir, les articuler pour réaliser une œuvre plus longue.

Mon rôle est de montrer des pistes d'amélioration et permettre à chaque participant d'oser être créatif. Mais je les laisse trouver leur voix et leur style.

- Qu'est-ce que les participants apprécient dans vos ateliers ?

Dans les questionnaires d'évaluation, il paraîtrait que mon enthousiasme et ma bienveillance soient appréciés. Et ce qui ne dépend pas que de moi, c'est l'ambiance. A chaque fois, une espèce de cohérence se crée, c'est magique ! Mais j'essaie aussi de mettre en place le cadre idéal pour que tout se passe bien. Il n'y a pas de gêne, les gens osent s'exprimer et laisser parler leur créativité.

- Comment résumeriez-vous cette première année d'activité pour l'UPL ?

De belles rencontres, de belles esquisses et aussi l'envie de voir s'il y a des suites. Certaines personnes ont déjà participé à un second atelier avec moi, c'est toujours formidable de revoir les gens !

Interview réalisée par Christelle Genier

Le Choeur Symphonique de l'UPL

Le Chœur Symphonique de l'Université populaire de Lausanne a célébré en 2024 ses 30 ans d'existence. C'est en effet le 18 avril 1994 que le Chœur a été fondé et il est ensuite devenu une association en 1999.

Les liens avec l'Université populaire de Lausanne restent toujours très forts, car le Chœur a pour but de cultiver l'art choral dans l'esprit et selon les principes qui animent notre institution. En outre, en intégrant le Chœur, les chanteuses et chanteurs deviennent également membres de l'UPL.

C'est donc toujours un plaisir de mettre à l'honneur le Chœur et ses activités. Dirigé depuis 2004 par Yves Bugnon, il compte 120 membres. Toujours très actif, il propose chaque année des concerts de grande qualité, qui attirent un large public. En septembre et octobre 2023, le Chœur a proposé le concert « Un Air d'Opéras », qui a permis de redécouvrir les plus grands airs d'opéra, de Faust à Tosca, en passant par Nabucco. Pour célébrer ses 30 ans, le Chœur a proposé un concert anniversaire, les 3 et 4 octobre 2024, à la Cathédrale avec le Sinfonietta de Lausanne, avec au programme le Gloria de Vivaldi, la Messe en sol de Schubert, l'Ave Verum Corpus de Mozart et l'Hallelujah de Haendel.

Les prochains concerts anniversaire auront lieu les 16 et 18 mai 2025 à l'église Saint-François à Lausanne et permettront d'apprécier des chefs-d'oeuvre allant de l'époque baroque à nos jours.

Chaque personne intéressée à rejoindre le Chœur Symphonique de l'UPL peut soumettre une demande d'admission. Les voix masculines sont recherchées et bienvenues. Pour en savoir plus sur les activités de cet ensemble, vous pouvez vous rendre sur son site : https://choeuruplausanne.ch/

Christelle Genier



Photo © 2024 Corinne Sporrer

Visite d'une forge d'Art

Atelier de Bertille Laguet









Photos © Georges Gombau

Le prieuré bénédictin viticole de Lutry et son église priorale

Par Daniel Thomas









Photos © Neala Divorne

Remerciements

Le Comité de Direction exprime sa reconnaissance:

Au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), M. Frédéric Borloz.

Au Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud (SERAC), Mme Nicole Minder.

A la Direction générale de la culture (DGC), M. Michel Vust.

A la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP).

A l'Université de Lausanne et aux sports universitaires.

A la Ville de Lausanne.

A la commune d'Ecublens.

Au service des bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne, Mme Fanny Meyer, déléguée à la politique du livre, et Mme Nadia Roch, cheffe de service

Au Centre Leenaards de la Mémoire - CHUV, M. Gilles Allali, directeur, et Mme Andrea Brioschi Guevara, neuropsychologue responsable.

A la Direction RH de la police cantonale vaudoise.

A Jean-François Cachin, Député.

A la Direction de GastroVaud.

A la Direction et aux collaborateurs de la Haute Ecole Pédagogique du canton de Vaud (HEP-Vaud).

A nos ambassadrices et ambassadeurs :

Francisca Ding-Alpresa, Neala Divorne, Cosette Duperrex, Georges Gombau, Pierre Jaquet, Françoise Khenoune, Antoinette Kuhn, Abdelkrim Semmache, Zhara Semmache, Stéphanie Smith, Filomena Vermot et Christian Zutter, tous bénévoles pour l'accueil et l'accompagnement de nos participants.

A Christelle Genier, secrétaire générale et chargée de communication

A Agnès de Perrot, responsable pédagogique.

A Nick Dauw, adjoint pédagogique.

A Laureline Jaccard, secrétaire.

A Viktor Ramadani et Sara Stanojska, stagiaires 3 + 1.

A Rossella Guarriello, chargée de mission.

A Anne Gauthier, chargée des finances et de la comptabilité.

A Gloria Isoz, qui prend soin de nos locaux.

A tous les enseignant(e)s, aux artisans des visites guidées qui avec tant d'enthousiasme transmettent leur savoir et l'envie de connaître.

Remerciements

Le Comité de Direction exprime également sa reconnaissance:

A nos annonceurs:

- INOVIL
- Banque Cantonale Vaudoise
- Vaudoise Assurances
- Le Palais de Rumine et ses musées
- Milleis Fiduciaire
- Garage Brender Lausanne
- Machines-Services Bernard Thonney
- Genicoud S.A.
- Hôtel Bellerive
- Le White Horse

Collaborations

Désireuse de tisser et de renforcer les liens avec les institutions publiques ou privées, avec le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne par le biais de certains de leurs services, l'Université populaire de Lausanne propose toujours de nouvelles idées de cours et de visites guidées.

Les collaborations engagées en 2023-2024 sont notamment:

- La DGEP (Direction générale de l'enseignement postobligatoire)
- La Direction des sports universitaires (UNIL et EPFL)
- Le Muséum cantonal des sciences naturelles
- La Collection de l'Art brut
- La Préfecture de Lausanne, M. le Préfet Serge Terribilini
- Le Tribunal Fédéral
- La Police cantonale vaudoise
- palliative vaud
- Le Centre Leenaards de la Mémoire - CHUV
- La Synagogue de Lausanne
- La Confrérie des Pirates d'Ouchy
- Le Centre des colis - Daillens
- Le Services des bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne
- Thérèse Mauris, restauratrice d'art
- Ariane Delabays, modiste
- Françoise Arlaud, créatrice de perles de verre
- Bertille Laguet, forgeronne
- Christophe Burlet, verrier d'Art
- Daniel Thomas, organiste
- Yves Giroud, accompagnateur de randonnées
- Béatrice Béguin, accompagnatrice de randonnées
- Françoise Khenoune, guide du patrimoine
- Stéphanie Smith, accompagnatrice de visites guidées
- Daniela Caminotto, guide
- Laurent Guidetti, architecte-urbaniste
- Florence Vez, biologiste et herboriste
- L'Atelier 207
- M. Virgile Rochat
- L'Université populaire de la Vallée de Joux
- GastroVaud
- La BCV
- Le Service d'architecture et du logement de la Ville de Lausanne

UNIVERSITÉ POPULAIRE LAUSANNE

UP VHS

VERBAND DER SCHWEIZERISCHEN VOLKSHOCHSCHULEN
ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS POPULAIRES SUISSES
ASSOCIAZIONE DELLE UNIVERSITÀ POPOLARI SVIZZERE
ASSOCIAZIUN DA LAS UNIVERSITADS POPULARAS SVIZRAS

EDUQUA

Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua
Swiss Quality Certificate for Adult Continuing Education Institutions

UNIVERSITÉ POPULAIRE
DE LAUSANNE
ESCALIERS DU MARCHÉ 2
1003 LAUSANNE
TÉL 021/315 24 24
INFO@UPLAUSANNE.CH
WWW.UPLAUSANNE.CH